

Introduction

A la suite des émissions industrielles dans l'air, la réduction des émissions de polluants dans l'eau est un autre résultat attendu de la société civile, afin de construire un développement durable des territoires. Les émissions dans l'eau ont la particularité de pouvoir parfois atteindre de manière significative la qualité des milieux même si les rejets sont faibles : en effet, la sensibilité du milieu récepteur est très variable en fonction de la masse d'eau dans laquelle se fait le rejet, de la fragilité de l'écosystème correspondant et des différents usages qui sont fait de cette eau.

L'industrie, plus particulièrement l'industrie agroalimentaire et papetière, est responsable globalement de la moitié des rejets ponctuels des polluants organiques dans le milieu naturel, l'autre moitié provenant des collectivités locales. L'industrie est aussi responsable d'une grande partie des rejets toxiques dans l'eau (métaux lourds,...). Elle doit adapter ses outils de production pour limiter ses nuisances à un niveau acceptable.

La réduction de ces nuisances requiert des investissements dans de nouvelles technologies et de nouveaux équipements. Il s'agit parfois d'une démarche lourde pour l'industriel, mais c'est aussi l'occasion d'améliorer les procédés industriels, de moderniser le matériel de production, et de faire valoir auprès de tous une image d'entreprise respectueuse de l'environnement. L'acceptabilité des impacts sur l'environnement passe par la concertation avec la population, les élus, les associations de protection de l'environnement, ce qui commence par une transparence dans les données mises à disposition du public sur les rejets industriels

Nous adopterons ici la même approche que sur l'air, avec un examen des résultats par type de polluant.

